
**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 24 avril 2013 à 8 h 30
Salle du conseil, Hôtel de ville
Musée Pointe-à-Callières**

PRÉSENCES :

M. Michael Applebaum, Maire
M. Laurent Blanchard, Président du comité exécutif
M. Benoit Dorais, Vice-président du comité exécutif
Mme Émilie Thuillier, Vice-présidente du comité exécutif
Mme Élane Ayotte, Membre du comité exécutif
M. Michel Bissonnet, Membre du comité exécutif
Mme Mary Deros, Membre du comité exécutif
M. Richard Deschamps, Membre du comité exécutif
M. Christian G. Dubois, Membre du comité exécutif
Mme Josée Duplessis, Membre du comité exécutif
M. Réal Ménard, Membre du comité exécutif
M. Alain Tassé, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

Mme Colette Fraser, Greffière adjointe
M. Robert Lamontagne, Directeur général
Me Jean-François Milot, Chef de division - soutien aux instances et réglementation
Me Yves Saindon, Greffier de la Ville
Mme Caroline Bourgeois, leader du comité exécutif
M. Étienne Brunet, conseiller associé
Mme Érika Duchesne, conseillère associée

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE13 0507

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 24 avril 2013.

Adopté à l'unanimité.

10.001

CE13 0508

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 6 mars 2013.

Adopté à l'unanimité.

10.002

CE13 0509

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 13 mars 2013.

Adopté à l'unanimité.

10.003

CE13 0510

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif tenue le 18 mars 2013.

Adopté à l'unanimité.

10.004

CE13 0511

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour les travaux de construction et de réfection diverses sur le réseau primaire d'aqueduc dans l'axe du boulevard Pie IX, entre le boulevard Rosemont et la rue Prieur.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1135921001

CE13 0512

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- de ne pas donner suite à l'appel d'offres public 209201 (CE13 0061) ;
- 2- d'autoriser le lancement d'un nouvel appel d'offres public pour le remplacement de conduites d'aqueduc et d'égout - Projet Le Triangle, phase 1, lots 1 et 2.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1134223001

CE13 0513

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le lancement d'un appel d'offres public de construction pour le projet de remplacement des attaches des parapets de béton des toits-terrasses du Complexe sportif Claude-Robillard (95) sis au 1000, avenue Émile-Journault.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1130660004

CE13 0514

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder au seul soumissionnaire « Rampart International Corp. », ce dernier ayant présenté une soumission conforme, pour une période de trois ans, le contrat pour la fourniture de 35 casques balistiques pour le Groupe tactique d'intervention (GTI), aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 38 873,05 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres sur invitation 13-12624 et au tableau des prix reçus joint à l'intervention de la Division de l'approvisionnement;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.004 CTX1134254001

CE13 0515

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle de 39 091,50 \$, taxes incluses, pour la location d'une embarcation motorisée avec pilote, du 6 mai 2013 au 30 novembre 2013, et ce, conformément à l'article 3 de l'appel d'offres 12-12041, dans le cadre du contrat accordé à Croisières Navark inc (DG 1202273001), majorant ainsi le montant total du contrat de 39 091,50 \$ à 78 183 \$, taxes incluses;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1130273002

CE13 0516

Il est

RÉSOLU :

- 1- de conclure une entente-cadre d'une durée d'un an pour la fourniture sur demande d'avertisseurs de fumée à pile au lithium ;
- 2- d'accorder à la firme NEDCO, division Rexel Canada, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 13-12771 ;
- 3- d'imputer ces dépenses de consommation conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1135361001

CE13 0517

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder au seul soumissionnaire conforme, JMS industriel inc., le contrat pour le renforcement de deux zones de planchers grillagées au bâtiment des boues de la station d'épuration des eaux usées Jean-R. Marcotte, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 63 298,70 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres sur invitation P13-014-AE;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1133438003

CE13 0518

Il est

RÉSOLU :

d'approuver la fermeture, comme rue, de la partie sud du boulevard Gouin située en front du lot 4 519 063 entre la rue Sherbrooke Est et le prolongement de la rue Pierre-Mercure dans l'arrondissement de Rivières-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles et de le retirer du registre du domaine public afin de permettre la construction de la caserne 32.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1131035004

CE13 0519

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier de 50 000 \$ à AlterGo, afin de soutenir les activités reliées au 30^e anniversaire du Défi sportif AlterGo;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et les conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1131543002

CE13 0520

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier totalisant la somme de 72 000 \$ aux douze organismes ci-après désignés, pour le montant indiqué en regard de chacun d'eux, pour la réalisation de projets novateurs en pratique artistique amateur, dans le cadre du programme *Inclusion et innovation - 2013*, de l'Entente 2012-2015 sur le développement culturel de Montréal entre la Ville de Montréal et le ministère de la Culture et des Communications :

Projets	Organismes	Contributions financières	Premiers versements 75 %	Deuxièmes versements 25 %
Les tableaux vivants : ateliers artistiques de courtepoinTE avec graines et plantes	Direction chrétienne – Innovation-Jeunesse	4 250 \$	3 187,50 \$	1 062,50 \$
Chorale SAC Anjou	Service d'aide communautaire Anjou inc.	2 186 \$	1 639,50 \$	546,50 \$
C'est tellement 2013	L'Hôte maison (maison de jeunes)	8 000 \$	6 000 \$	2 000 \$

Le Chœur des riverains	Centre culturel Georges-Vanier	1 750 \$	1 312,50 \$	437,50 \$
Ateliers de cirque	Association les Chemins du soleil	5 023 \$	3 767,25 \$	1 255,75 \$
Ahuntsic, rythme et culture (ARC)	Association Multifamiliale Meunier-Tolhurst	2 175 \$	1 631,25 \$	543,75 \$
Electro-harmo	Le Projet Harmonie	8 000 \$	6 000 \$	2 000 \$
«Coupe, pique, porte»	Centre de loisirs communautaires Lajeunesse	9 866 \$	7 399,50 \$	2 466,50 \$
Ateliers de danse sur l'affirmation de soi	Événements Prima Danse	8 500 \$	6 375 \$	2 125 \$
Le grand Bal Jarry	L'organisation des jeunes de Parc-Extension	11 000 \$	8 250 \$	2 750 \$
IMPACT (IMProvisation Amicale, Créative et Théâtrale)	Opération jeunesse Ville-Émard/Côte-St-Paul	4 250 \$	3 187,50 \$	1 062,50 \$
Rythme ta semaine	Maison des jeunes Par la Grand'Porte	7 000 \$	5 250 \$	1 750 \$
Total		72 000 \$	54 000 \$	18 000 \$

2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1131696001

CE13 0521

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier non récurrent de 37 250 \$ au Regroupement des organismes du Montréal ethnique pour le logement, pour la période du 1^{er} janvier 2013 au 31 mars 2014, pour la réalisation du projet « Intégration des nouveaux arrivants et responsabilité collective », dans le cadre de l'Entente triennale (2011 - 2014) entre le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) et la Ville de Montréal ;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier ;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1131375002

CE13 0522

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver une entente entre la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada (CN) et la Ville de Montréal, établissant les conditions d'accès à leur emprise en bordure de la voie ferrée pour permettre la réalisation des travaux de désinfection et de remise en service de la conduite de 350 mm, située à l'ouest du boulevard Angrignon, entre la rue Pullman et l'autoroute 20;

- 2- d'autoriser le directeur de la Direction de l'eau potable du Service de l'eau, à signer cette entente au nom de la Ville de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

20.012 1136301001

CE13 0523

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser la dépense relative au déplacement, à Vancouver, de MM. Claude Dauphin, maire de l'arrondissement de Lachine, Michel Bissonnet, maire de l'arrondissement de Saint-Léonard et membre du comité exécutif, et Maurice Cohen, conseiller de l'arrondissement de Saint-Laurent, afin d'assister au 76^e Congrès annuel et salon professionnel de la FCM qui aura lieu du 31 mai au 3 juin 2013;
- 2- d'appuyer l'élection de M. Claude Dauphin, maire de l'arrondissement de Lachine, à titre de président et membre du Conseil national d'administration ainsi que de MM. Michel Bissonnet et Maurice Cohen à titre de membres du Conseil national d'administration de la FCM pour l'année 2013-2014 et d'assumer les coûts reliés à leur participation aux différentes réunions;
- 3- d'accorder des avances de fonds aux montants de 3 272,87 \$ à M. Dauphin, 3 272,87 \$ à M. Michel Bissonnet et 3 272,87 \$ à M. Maurice Cohen;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1130942003

CE13 0524

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense de 222 457,01 \$, taxes incluses, pour l'acquisition de huit véhicules Dodge Grand Caravan 2013, pour les besoins du Service de police de la Ville de Montréal, conformément à l'entente-cadre 693411 intervenue entre la Ville de Montréal et Montréal Chrysler Dodge Jeep (LaSalle) (CG11 0370);
- 2- d'autoriser le paiement d'un montant de 18 785,40 \$ correspondant à la TVQ payable directement à la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) conformément à la réglementation applicable sur les véhicules de masse nette de moins de 4 000 kg;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1134472001

CE13 0525

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser les virements budgétaires, entre différents projets inscrits au Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2013-2015 du Service des technologies de l'information, pour permettre l'atteinte des objectifs des projets conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1134114001

CE13 0526

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser un virement budgétaire de 63 057,20 \$, en provenance du Programme Municipalité Amies des Aînés (MADA), dans le projet de réserve pour imprévus, vers le Programme d'amélioration des aires de jeux de l'arrondissement de Saint-Léonard, afin d'octroyer le contrat à Tessier Récréo-Parc inc. pour la fourniture et l'installation d'équipements d'exercice extérieurs aux parcs Delorme et Wilfrid-Bastien.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1136146003

CE13 0527

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser le règlement hors Cour du recours intenté par Soltron Realty Inc., Les Cours Mont-Royal Limited Partnership et Spa Diva Medical Center Inc. et du recours en reprise d'instance de Affiliated FM Insurance Company contre la Ville de Montréal, aux montants respectivement de 145 500 \$ et 140 000 \$ en capital, intérêts et frais;
- 2- d'autoriser le Service des finances à émettre et à transmettre à Me Stéphanie Boulianne, du Service des affaires juridiques et de l'évaluation foncière, les chèques suivants :
 - un chèque à l'ordre de Polisuk Lord en fidéicommiss, au montant de 145 500 \$;
 - un chèque à l'ordre de Lavery de Billy en fidéicommiss, au montant de 140 000 \$;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1136250001

CE13 0528

Il est

RÉSOLU :

de désapprouver le Règlement CA-24-282.97 modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282), celui-ci n'étant pas conforme au Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047), compte tenu des motifs suivants :

- l'article 167, tel que rédigé, permet, contrairement à ce que le Plan d'urbanisme prévoit à la sous-section 5.8.3 du document complémentaire concernant « Les enseignes publicitaires », l'installation d'une enseigne publicitaire sur un terrain bordant le parcours riverain, décrit sur l'illustration 2.5.1 du Plan d'urbanisme, et dans un site patrimonial classé;
- les articles 171, 172 et 173, qui sont complémentaires à l'article 167, sont non conformes à cette même section s'ils demeurent au règlement sans l'article 167.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1130524001

CE13 0529

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte de l'énoncé d'intérêt patrimonial portant sur le site de la tour d'aiguillage Wellington, 1230, rue Smith (arrondissement Le Sud-Ouest), conformément à l'ordonnance numéro un du Règlement sur le Conseil du patrimoine de Montréal (02-136) régissant l'évaluation de l'intérêt patrimonial d'un lieu.

Adopté à l'unanimité.

60.001 1130525001

CE13 0530

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport sur les mainlevées, couvrant la période du 1^{er} novembre 2012 au 31 mars 2013, conformément à l'encadrement numéro C-OG-SCARM-D-11-002 « Mainlevées (Directive) ».

Adopté à l'unanimité.

60.002 1133496002

CE13 0531

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport sur les appels d'offres publiés au Système électronique d'appels d'offres (SÉAO) pour la période du 8 au 12 avril 2013.

Adopté à l'unanimité.

60.003 1135057007

Levée de la séance à 12 h 05

70.001

Les résolutions CE13 0507 à CE13 0531 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Laurent Blanchard
Président du comité exécutif

Yves Saindon
Greffier de la Ville